



# Flash Infos

Les Cerqueux

Avril 2025



## Sommaire :

- *Édito du maire*
- *Informations pratiques*
- *Comptes-rendus des réunions du conseil municipal*
- *Actualités*
- *Liste des Associations*
- *Calendrier des manifestations*
- *Cerquo'folies Burlesques*
- *Associations*
- *Séjour été 2025*

## Secrétariat de mairie

-2, Rue du Vieux Logis  
49360 LES CERQUEUX-

**LUNDI : 8H-12H15**

**MARDI : 8H-12H15 ET 15H-16H45**

**MERCREDI : 8H15-12H15**

**JEUDI : 8H-12H15 ET 15H-16H45**

**VENDREDI : 8H-12H15 ET 15H-16H45**

**SAMEDI : 9H-12H (semaines paires)**

## Édito



Mesdames, Messieurs, chers amis

Tout d'abord, j'espère que vous allez tous bien ainsi que tous vos proches.

Déjà un trimestre de passé dans cette année 2025 et nous voilà au printemps.

Les préparatifs pour le regroupement des communes aux noms burlesques et chantants s'activent en ce début du mois de mars. Nous avons eu la joie d'accueillir avec l'UAC une douzaine de délégations le samedi 15 mars pour la présentation du programme qui va animer notre commune le premier week-end du mois de juillet. Je tiens encore à remercier tous les membres de l'UAC pour tout le travail accompli et à venir pour que ce rassemblement soit une réussite, je n'en doute pas.

Notre club de football va bientôt souffler ses dix bougies de son regroupement actuel avec les quatre communes qui le composent. Une très belle aventure humaine à prolonger. Je suis bien conscient que la météo de ces derniers mois ne facilite pas l'organisation des matchs et entraînements. Il y aura sûrement une réflexion à mener dans les années à venir.

Le projet phare de ce mandat va bientôt prendre forme. En effet, notre salle de sport, qui a rendu tant de services pendant une quarantaine d'années, va être démolie au début du mois d'avril. Les travaux de démolition vont s'échelonner jusqu'à la fin mai. Le chantier de reconstruction va lui commencer au mois de juin pour une livraison au printemps 2026. Nous aurons alors une infrastructure sportive qui pourra satisfaire tous nos habitants.

D'autres travaux vont être réalisés en même temps sur le local des associations et le local Familles Rurales. L'objectif est de ne plus avoir d'amiante sur nos bâtiments communaux avant l'été. Nous devons également repenser l'installation de chauffage/climatisation de la salle du cormier, car la pompe à chaleur installée en 2012 est hors service. Des travaux très importants nous attendent afin de pérenniser le bon fonctionnement de notre salle des fêtes.

Un mot sur le contexte international qui est anxiogène en ce moment avec un nouveau président des Etats-Unis qui chamboule l'ordre mondial avec des déclarations qui interpellent. La guerre en Ukraine qui dure depuis maintenant plus de trois ans est à un tournant pour notre Europe. Sans oublier les tensions géopolitiques sur les autres continents du monde.

Le contexte national n'est pas beaucoup plus réjouissant avec cette instabilité politique qui menace nos institutions. Il faudra bien trouver des compromis pour stabiliser notre pays qui est un élément moteur de l'Union Européenne qui va devoir se renforcer devant les défis mondiaux à venir.

Nous sommes dans la dernière année de ce mandat 2020/2026, mais la motivation de l'équipe municipale est restée intacte, avec une représentation importante et un investissement des membres à chaque conseil municipal. Je remercie tous mes collègues qui m'accompagnent depuis mai 2020.

Je vous laisse découvrir les articles de notre journal communal réalisé par la commission communication avec la collaboration de Mélodie.

Je vous souhaite un très bon printemps avec plein d'espoir dans l'avenir et surtout prenez bien soin de vous.

Joël POUPARD

# Informations pratiques

## Nouveaux habitants

### (Inscriptions mairie et listes électorales)

Les personnes venant d'emménager dans notre commune sont invitées à se présenter à la mairie munie de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de déclarer leur changement de domicile et procéder aux inscriptions sur listes.

## Maison de l'Enfance

Tél. 02.41.55.90.12 - 06.33.47.341.90



### Horaires périscolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

de 6h45 à 8h45 et de 16h30 à 19h00

Mercredi

de 7h00 à 18h30

### Horaires centre journée :

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 17h00

### Horaires péricentre :

Du Lundi au Vendredi

de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00

## Bibliothèque des Cerqueux

### Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16h30-18h30
- Mercredi : 10h00-12h00
- Samedi : 10h00-12h00



## Carte d'identité et passeport

**La mairie des Cerqueux n'est pas habilitée pour recevoir les demandes de carte d'identité ou passeport.**

Les délais d'obtention des titres sécurisés peuvent être longs (parfois plus de 6 mois).

Avant de prendre rendez-vous, vous devez faire une pré-demande en ligne sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Ensuite, vous prenez rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes.

Vous pouvez prendre rendez-vous dans une commune située dans un autre département.

Si vous avez besoin d'aide, adressez-vous à la mairie des Cerqueux.

## Recensement du citoyen

### (Pour les jeunes de 16 ans !)

Nous rappelons à toutes les familles que le recensement du citoyen est une démarche obligatoire pour les jeunes de 16 ans !

Ce recensement doit être effectué en mairie avec la présence du jeune dans un délais de maximum 3 mois après ses 16 ans.

Pour le recensement, merci de vous munir :

- d'une pièce d'identité ;
- du livret de famille ;
- d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet au jeune d'être convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) et est indispensable pour effectuer certaines démarches administratives (inscription au permis de conduire, examens, concours, ect...)

## Journal municipal de la commune des Cerqueux

Tirage à 500 exemplaires

Directeur de la publication : Joël POUPARD, Maire.

Commission communication : Frédéric POINT, Béatrice BALADA, Michel LE BRETON, Nicolas DEFRANCE, Alain ROCHAIS, Céline THOMAS.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux, STB 360.

Maquette : Service municipaux - Impressions : Mairie des Cerqueux

L'édition du présent numéro a été mis en ligne sur le site internet [www.lescerqueux.fr](http://www.lescerqueux.fr)

# Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

## Conseil municipal du 16 Janvier 2025

**Étaient présents :** Messieurs et Mesdames POUPARD Joël, GUETTÉ Louis-Marie, BALADA Béatrice, POINT Frédéric, LE BRETON Michel, ROCHAIS Alain, VIVION Jean-Philippe, THOMAS Céline, DEFRANCE Nicolas, SIGONNEAU Sébastien, ROUILLARD Claude, THOMAS Jean-Pierre, TESTARD Émilie.

**Absents excusés :** Mme CILLON Valérie, Mme BÂCLE Marie-Josèphe.

**Pouvoirs :** Mme CILLON Valérie donne pouvoir à Mme THOMAS Céline, Mme BÂCLE Marie-Josèphe donne pouvoir à M. ROUILLARD Claude.

## Finances

### Décision modificative au budget communal

Le Conseil Municipal décide d'apporter la modification suivante :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>			
Article	Vote 2024	DM	Compte après DM
64111 - Personnel titulaire - rémunération principale	263 000.00 €	+ 5 691.05 €	268 691.05 €
<u>Dépenses de fonctionnement</u>			
Article	Vote 2024	DM	Compte après DM
60612 - Fournitures non stockable	89 700.00 €	-5 691.05 €	84 008.95 €

### Tarifs 2025

Cimetière - Concession, colombarium, jardin du souvenir

	<u>50 ANS</u>	<u>30 ANS</u>	<u>15 ANS</u>
Concession 2m <sup>2</sup>	55 €	48 €	40 €
Colombarium grande case		650 €	350 €
Colombarium petite case		400 €	225 €
Jardin du souvenir (plaque incluse)	100 €		

### Droit de place

Commerçants non sédentaires

- o Tarif sans électricité 6 € par passage
- o Tarif avec électricité 9 € par passage

Forains

- o Tarif électricité et eau compris 9 € par jour et par caravane

### Subventions

• ABC Badminton	455 €	• Futsal	en attente
• ADMR	en attente	• La Gaule Cerquoise	300 €
• Boc'enbulle	en attente	• Loisirs Pluriel	209 €
• Cerquoise Amicale Vélo	500 €	• Ma'Malice	2 000 €
• La Préservatrice	182 €	• MFR Mauléon	37.50 €
• CLAC	624 €	• Soleine	en attente
• Club Photo	300 €	• UAC	15 000 €
• CJFP	500 €	• UNC	280 €
• Comité des Fêtes	1 000 €	• A.P.E.L. Les Cerqueux	1 187.50 €
• CSSP Basket	en attente	• A.P.E.L. Collège Daniel Brottier	512.50 €

**ADMR-** Chaque année, l'ADMR fait sa demande de subvention suite à son Assemblée Générale.

**A.P.E.L.-** Le Conseil Municipal décide d'octroyer 12.50 € par élève de l'école primaire des Cerqueux.

**Boc'enbulle-** A ce jour, l'association n'a pas fait de demande de subvention. La décision sera prise ultérieurement.

**SomloirYzernay CP Foot-** Vu la situation positive des comptes de l'association, le club de foot a souhaité de ne pas faire de demande de subvention pour l'année 2025.

**CSSP Basket-** Des pièces manquent à la demande de subvention. La décision sera prise ultérieurement.

**Futsal-** Des pièces manquent à la demande de subvention. La décision sera prise ultérieurement.

**Ma'Malice-** L'association a demandé une subvention de 4 400 € couvrant le fonctionnement de la MAM pour 2025 et un supplément exceptionnel de 2 000 € afin de compenser des dépenses de 2024. Le Conseil Municipal décide de valider les 2 000 € et de se laisser un temps de réflexion pour les 4 400 €.

**Soleine-** Monsieur Le Maire a rencontré les bénévoles de Soleine afin de faire le point sur la demande qui avait été déposée. Ils souhaitent acheter des tablettes numériques seniors pour un montant de 6 000 €. Le Conseil se donne du temps de réflexion pour prendre sa décision.

**Élèves des collèges-** 12.50 € par élève des collèges qui en font la demande.

**Frais de fonctionnement école privée-** Le Conseil Municipal accorde la participation suivante :

- o 671.64 € par élève du primaire x 67 élèves = 45 000 €
- o 1 000 € par élève de maternelle x 28 élèves = 28 000 €

Le montant total de la participation = 73 000 €. Cette somme sera versée mensuellement à partir de janvier 2025.

**Dotation bibliothèque-** 3 340 € pour acheter des livres et payer les abonnements.

**Tarifs de location des salles pour 2025**

Le Conseil Municipal décide de fixer le barème suivant pour la location des salles à partir du 1er Mars 2025 :

<b>SALLE DU CORMIER</b>		
Familles : Réunions famille, mariage, repas...	Les Cerqueux	Hors Commune
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 1	603.00 €	784.00 €
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 2	265.00 €	345.00 €
<b>Sous-Total salle entière 2 jours avec cuisine</b>	<b>868.00 €</b>	<b>1129.00 €</b>
CUISINE - Jour 1	99.00 €	129.00 €
CUISINE - Jour 2	69.00 €	90.00 €
Nettoyage cuisine	51.00 €	66.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 1	403.00 €	524.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 2	203.00 €	264.00 €
<b>Sous-Total salle podium 2 jours avec cuisine</b>	<b>606.00 €</b>	<b>788.00 €</b>
SALLE PODIUM avec CUISINE (tarif semaine hors veille de jours fériés)	306.00 €	398.00 €
SALLE PODIUM pour rassemblement après sépulture	52.00 €	68.00 €
SALLE BAR ou CANTINE (sans cuisine) - Jour 1	132.00 €	172.00 €
SALLE BAR ou CANTINE (sans cuisine) - Jour 2	45.00 €	59.00 €
<b>Sous-Total salle BAR ou CANTINE (sans cuisine) 2 jours</b>	<b>177.00 €</b>	<b>231.00 €</b>
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 1	231.00 €	300.00 €
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 2	114.00 €	148.00 €
<b>Sous-Total salle CANTINE + Cuisine 2 jours</b>	<b>345.00 €</b>	<b>448.00 €</b>
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine - Jour 1	535.00 €	696.00 €
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine - Jour 2	248.00 €	322.00 €
<b>Sous-Total PODIUM + BAR ou CANTINE + Cuisine 2 jours</b>	<b>783.00 €</b>	<b>1018.00 €</b>
BAR + CANTINE avec cuisine - Jour 1	363.00 €	472.00 €
BAR + CANTINE avec cuisine - Jour 2	159.00 €	207.00 €
<b>Sous-Total BAR+CANTINE avec cuisine 2 jours</b>	<b>522.00 €</b>	<b>679.00 €</b>
BAR + CANTINE sans cuisine - Jour 1	264.00 €	343.00 €
BAR + CANTINE sans cuisine - Jour 2	90.00 €	117.00 €
<b>Sous-Total BAR+CANTINE sans cuisine 2 jours</b>	<b>354.00 €</b>	<b>460.00 €</b>

Familles : vin d'honneur	Les Cerqueux	Hors Commune
SALLE PODIUM, BAR et CANTINE	459.00 €	593.00 €
SALLE PODIUM	281.00 €	365.00 €
SALLE BAR ou CANTINE	92.00 €	120.00 €
SALLE BAR et CANTINE	189.00 €	246.00 €
Associations : repas, soirée dansantes ...	Les Cerqueux	Hors Commune
SALLE ENTIERE	210.00 €	
SALLE PODIUM ou Salle BAR+CANTINE	106.00 €	
SALLE BAR ou CANTINE	64.00 €	
SALLE PODIUM + Salle BAR ou CANTINE	174.00 €	
Associations : concours de palets, belote, loto...	Les Cerqueux	Hors Commune
SALLE ENTIERE	154.00 €	
SALLE PODIUM ou Salle BAR+CANTINE	77.00 €	
SALLE BAR ou CANTINE	46.00 €	
SALLE PODIUM + Salle BAR ou CANTINE	126.00 €	
Arbre de Noël des écoles	GRATUIT	
<b>SALLE SAINT-JACQUES</b>		
	Les Cerqueux	Hors Commune
Particulier avec nettoyage - Jour 1	191.00 €	248.00 €
Particulier avec nettoyage - Jour 2	71.00 €	92.00 €
<b>Sous-Total 2 jours Salle Saint-Jacques</b>	<b>262.00 €</b>	<b>340.00 €</b>
Associations	90.00 €	
Rassemblement après les sépultures	52.00 €	

(1) nettoyage à la charge des utilisateurs  
 (2) possibilité réservée aux habitants des Cerqueux qui louent la salle du Cormier

**Affaires sociales**

Frédéric POINT fait un retour positif sur les voeux organisés un vendredi soir. L'expérience sera renouvelée en 2026.

**Développement et Cadre de vie**

**Bâtiments**

Autolaveuse : Différentes machines ont été présentées lors d'essais avec le personnel communal. Le Conseil Municipal décide de valider le devis PLG.

# Agglomération du Choletais

## PLUIH - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Par délibération du Conseil de Communauté du 18 septembre 2017, Cholet agglomération a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) pour l'ensemble de son territoire, défini les objets poursuivis, fixé les modalités de concertation et déterminé les modalités de collaboration avec ses communes membres.

Après une phase de diagnostic territorial, d'études et d'échanges avec les élus municipaux et communautaires en 2022 et tout au long du premier semestre 2023, un premier débat entre Cholet Agglomération et ses communes membres au sujet du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a eu lieu.

Suite à la publication de la Circulaire du 31 janvier 2024 relative à la mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols », une modification du PADD a été nécessaire afin de s'y conformer.

Ainsi, un second débat est requis entre Cholet Agglomération et ses communes membres au sujet du PADD modifié dans le sens de la Circulaire susvisée.

### I. Contexte réglementaire

Le PADD est un document qui n'est pas opposable aux autorisations d'urbanisme, mais il conditionne le travail réglementaire et les évolutions à venir du PLUi-H. Le règlement, ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) devront être cohérents avec le PADD. Celui-ci définit en effet les grandes orientations de développement et d'aménagement à l'échelle des 26 communes composant l'Agglomération. Il fixe notamment des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Depuis la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite " loi Climat et Résilience ", le PADD doit tenir compte d'objectifs resserrés en matière de réduction de la consommation d'espace, en s'inscrivant dans la trajectoire du " Zéro Artificialisation Nette " (ZAN) à horizon 2050.

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLUi-H, il est requis de tenir un débat sur les orientations générales du PADD au sein des Conseils municipaux des 26 communes membres, ainsi qu'au sein du Conseil de Communauté, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLUi.

## II. Exposé des orientations du PADD du PLUi-H

- Le PADD de Cholet Agglomération s'est donné comme ambition de concilier la poursuite du développement économique du territoire, tout en apportant des réponses favorables au maintien et à l'accueil de nouvelles populations.
- Le projet de PADD développe les axes stratégiques pour l'aménagement de Cholet Agglomération à horizon 2041, soit sur une durée de 15 ans à partir de l'approbation du PLUi-H. Il s'articule autour de 3 grands chapitres dont l'ordre des orientations n'induit pas une hiérarchisation entre les objectifs exprimés, mais au contraire en cherchant la nécessaire lecture transversale des enjeux.

### Une articulation du PADD en 3 axes :

#### Axe 1 : Maintenir Cholet Agglomération comme deuxième bassin industriel des Pays de la Loire

Cet axe met en avant l'ambition de maintenir la dynamique économique du Choletais en détaillant les grands principes de son développement.

Il y est notamment formulé l'objectif de poursuivre l'accueil d'entreprises extérieures et de pérenniser son dynamisme économique reconnu nationalement. L'une des orientations vise par ailleurs à encourager et soutenir la redynamisation et la diversité de l'offre commerciale au sein des centralités. La mobilisation des cellules vacantes, ainsi que la complémentarité de l'offre en périphérie, sont également des objectifs poursuivis.

Le PADD vise également à maîtriser l'urbanisation afin de protéger l'outil agricole, encourager une gestion économe de l'eau, soutenir la diversification de l'activité agricole, garantir le maintien de l'activité sylvicole et porter une attention particulière aux espaces viticoles sous appellation. Une orientation du PADD vise aussi à s'appuyer sur le tourisme vert comme levier économique.

La pérennisation des activités d'extraction de carrière fait aussi partie des objectifs poursuivis, tout comme la structuration de la filière de traitement des déchets issus des bâtiments et des travaux publics, dans une logique d'économie circulaire.

#### Axe 2 : Poursuivre la stratégie d'accueil du territoire

Cet axe vise à répondre aux besoins en logements identifiés pour les 15 ans à venir, afin de répondre aux attentes de tous les publics, tout en offrant un cadre de vie de qualité aux habitants. Il fait état également de la mise en œuvre d'une stratégie foncière ambitieuse en fixant des objectifs de mobilisation des gisements fonciers en enveloppe urbaine, afin de faciliter la mise en œuvre du projet retenu.

L'un des objectifs poursuivis est d'équilibrer la production de logements en s'appuyant sur l'armature territoriale. Celle-ci distingue les pôles d'attractivité, les centralités relais (intégrant les pôles d'appui), les communes de proximité et les autres communes.

Il a été estimé que le territoire sera amené à accueillir une population d'environ 112 000 habitants en 2041. L'objectif de production de logements a été fixé en conséquence.

Des objectifs minimums de densité moyenne brute sont fixés par le document.

L'objectif est aussi de veiller à produire une offre de logements diversifiée pour assurer les parcours résidentiels, notamment auprès des primo-accédants, de produire des logements publics pour accompagner l'accueil d'une population diversifiée et de répondre aux besoins des populations spécifiques.

L'engagement du parc bâti existant dans une transition énergétique est également une orientation retenue, avec la poursuite de la requalification et la rénovation du bâti existant, ainsi que l'adaptation de l'habitat aux enjeux de la perte d'autonomie.

### **Axe 3 : Renforcer la qualité de vie des Choletais**

Cet axe met en avant la préservation de la biodiversité et du cadre de vie à travers la mise en valeur de la Trame Verte et Bleue (TVB), de la ressource en eau, des paysages ruraux ou encore du patrimoine. Il met aussi en évidence la prise en compte des risques et des nuisances et intègre les enjeux liés aux mobilités durables et aux énergies renouvelables.

Le projet affirme que les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques, les continuum humides, constituent une part de la TVB qu'il convient de préserver et de conforter.

L'intention est aussi de replanter des boisements, des linéaires de haies et des arbres isolés ou en alignement, dans une logique de continuité écologique et de potentiel énergétique d'une filière bois-énergie.

Les grandes orientations formulées à ce titre visent par ailleurs à assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau, à mettre en valeur le petit et le grand patrimoine bâti, à renforcer le lien des Choletais avec leur environnement de proximité ou encore à valoriser l'environnement paysager comme support de l'écotourisme et des pratiques douces. Il s'agit aussi de proposer une urbanisation résiliente au changement climatique et à l'accroissement des épisodes climatiques extrêmes, de favoriser la sobriété énergétique et la production d'énergie renouvelable ou encore de protéger la santé publique en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'offre de mobilité. Pour finir, certaines orientations visent à protéger la population des risques et nuisances naturels et technologiques, à prendre en compte durablement la gestion des déchets, à optimiser l'offre en équipements et services et à favoriser le développement des communications numériques.

### **Le scénario d'accueil et d'aménagement**

Le PADD précise notamment le scénario d'accueil et d'aménagement retenu. Il se fonde sur les capacités d'accueil du territoire et sur les possibilités à mobiliser les gisements fonciers au sein des enveloppes urbaines, de manière à définir des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Concernant le volet habitat, Cholet Agglomération a pour ambition d'accueillir environ 380 nouveaux habitants par an sur la période 2026/2041. Cela induit de produire près de 5 730 nouveaux logements, qui permettront de répondre notamment aux besoins des entreprises, tout en réalisant les équipements publics et infrastructures accompagnant ce développement.

Cholet Agglomération a engagé une étude procédant à l'inventaire des gisements fonciers. Les résultats de cette étude de densification des espaces déjà urbanisés à l'échelle de la collectivité ont conduit à estimer un potentiel théorique mobilisable d'environ 1 600 logements au sein de ces espaces.

Ainsi dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain et de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, au moins 28 % de l'accueil de logements devra être satisfait au sein des enveloppes urbaines.

En outre, le projet de PLUi-H a l'ambition de répondre à l'attractivité du territoire tout en assurant une consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers de l'ordre de 325 hectares pour la période 2021-2041. Dans ces conditions, le PLUi-H envisage de planifier l'ouverture à l'urbanisation d'environ 140 hectares maximum pour les vocations habitat/équipement.

Concernant le volet économique, l'Agglomération se donne l'ambition de réduire la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers à environ 185 ha, en prenant en compte les capacités de densification des zones économiques existantes.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de débattre sur les orientations générales du PADD.

-----  
Le Conseil Municipal de la commune des Cerqueux,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5214-16 et suivants,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.151-2, L.151-5 et L.153-12,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.302-1 et R.302-1-2,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cholet Agglomération approuvé le 20 février 2020, puis modifié le 17 octobre 2022,

Vu la délibération n°VI-1 du Conseil de Communauté du 18 septembre 2017 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération, définissant les objectifs poursuivis, fixant les modalités de concertation et déterminant que les modalités de collaboration entre l'Agglomération et ses communes membres,

Considérant les orientations générales proposées pour le PADD du PLUi-H qui guideront l'élaboration des pièces réglementaires, et telles qu'elles ont été exposées,

Considérant que le Conseil Municipal est amené à débattre sur les orientations générales du PADD,  
Après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

**Article 1 :** de prendre acte du débat qui s'est tenu ce jour, sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération.

**Article 2 :** de préciser que la présente délibération sera exécutoire après sa transmission au représentant de l'État et son affichage pendant un mois à la mairie.

## **Questions diverses**

**Salle de sport** – Le maire informe de Conseil Municipal que le marché concernant la démolition et désamiantage de la salle de sport prend fin le 17/01/2025 à 12h00. Le projet de démolition est estimé à 150 000 €.

**Terrain de foot** – Le maire informe le Conseil Municipal des différentes études cours concernant le projet de réfection du terrain de foot.

3 scénarios d'aménagement sont proposés :

- **Solution 1** : Conservation des dimensions et pentes actuelles :
  - Renouveau du gazon naturel + drainage + arrosage automatique
  - Uniquement un reprofilage en place
- **Solution 2** : Terrain homologué 105 x 68 en pelouse naturelle :
  - Reprise à neuve complète de la structure de la pelouse naturelle avec drainage + arrosage + pente du terrain de 0.8 à 1% (réglementation, mur de soutènement)
- **Solution 3** : Terrain homologué 105 x 65 en pelouse synthétique
  - Terrain synthétique et mur de soutènement

Le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion concernant ce projet important.

**Téléphonie** – Afin d'optimiser le système actuellement en place, plusieurs études ont été réalisées. Il a été décidé d'accepter la proposition avec la société Printsys basée à Mortagne-sur-Sèvre. Le tarif mensuel sera de 483.50 € par mois pour tout le parc de téléphonie. Une intervention par DAD informatique est nécessaire. Le devis s'élève à 274.66 € HT.

**RPE (Relais Petite Enfance)** – Afin de présenter l'équipe et le fonctionnement du RPE, un rendez-vous est programmé avec Monsieur le Maire le 21/01 prochain de 15h30 à 17h. ce sera également l'occasion d'échanger sur les modes d'accueil sur la commune.

**SIEML** – diagnostic bâtiments communaux – Mme Grille, conseillère en énergie au SIEML, a envoyé les diagnostics et les préconisations faites pour 2 bâtiments : la salle St Jacques et la bibliothèque/FDJ.

**Télérelève GAZPAR salle de sport** – l'équipement de télérelève Gazpar installé à la salle de sport va devoir être démonté avant la démolition de celle-ci. Le déplacement vers l'atelier communal aura lieu le jeudi 23/01 prochain.

**Cholet Agglo Tour** – le circuit a évolué et le nouveau parcours devra être approuvé. Nous attendons l'aval de la CAV.

**Contrat d'assurance** – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a accepté les propositions d'assurances faites par l'agence CD Conseil, courtier en assurances à Lys Haut Layon. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette décision.

**Urgence Secours** – la société Urgence Secours gère la maintenance des 2 défibrillateurs en place sur la commune. Afin de sensibiliser la population sur l'importance d'installer le plus de défibrillateurs possibles sur les territoires et dédramatiser son utilisation, Monsieur Sallé, directeur de l'entreprise, nous propose d'organiser une pièce de théâtre à la salle du Cormier pour l'ensemble des Cerquois. Afin de « toucher » encore plus de personnes, il est convenu de proposer ce projet à nos voisins de Somloire et d'Yzernay.

**Broyage des haies** – des administrés nous ont informé que suite au broyage des haies, certaines routes sont couvertes de branches et d'épines. Il sera demandé à l'entreprise concernée de bien vouloir nettoyer les routes après leur passage.

## Conseil municipal du 18 Février 2025

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames POUPARD Joël, GUETTÉ Louis-Marie, BALADA Béatrice, ROCHAIS Alain, VIVION Jean-Philippe, THOMAS Céline, BÂCLE Marie-Josèphe, ROUILLARD Claude, THOMAS Jean-Pierre, TESTARD Émilie.

**Absents excusés** : M. POINT Frédéric, Mme CILLON Valérie, M. LE BRETON Michel, M. SIGONNEAU Sébastien.

**Pouvoirs** : M.POINT Frédéric donne pouvoir à M. POUPARD Joël, Mme CILLON Valérie donne pouvoir à Mme THOMAS Céline, M. LE BRETON Michel donne pouvoir à M. VIVION Jean-Philippe, M. SIGONNEAU Sébastien donne pouvoir à M. ROUILLARD Claude.

**Absents non excusés** : DEFRANCE Nicolas

### Finances

#### Subventions

Des subventions avaient été mises en attente car il manquait des éléments pour pouvoir décider.

L'association CSSP Basket avait fait, comme chaque année, une demande de subvention. Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer, pour l'année 2025, de subvention à CSSP Basket.

L'association Boc'enbulle demande une subvention de 3 000 € pour 2025. Monsieur le Maire propose de reporter la décision en mars prochain. En effet, des éléments de précision, quant à leur budget, doivent être transmis à la mairie.

L'ADMR demande, comme pour 2024, une subvention de 6 000 € répartie sur les 3 communes que sont : Les Cerqueux, Maulévrier et Yzernay. Un montant fixe de 1 000 € est réparti pour chaque commune et l'autre montant est réparti en fonction du nombre d'heure d'intervention dans chaque commune. Pour la commune des Cerqueux, le montant demandé est 1 890 €. Le Conseil Municipal valide ce montant.

L'association FUTSAL avait demandé une subvention de 200 €. Après examen des éléments de leur demande, le Conseil Municipal valide ce montant.

L'association Soleine avait fait une demande de subvention exceptionnelle. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter la décision en mars prochain. En effet, le bilan de l'année 2024 n'est pas terminé.

L'association MA'Malice avait fait une demande de subvention de 6 400 € pour l'année 2025. Après étude, le conseil avait validé la somme de 2 000 €. Après discussion, le Conseil Municipal valide la somme supplémentaire de 2 200 € en plus. Selon les aides que l'association va obtenir de la CAF et de la MSA, le Conseil Municipal pourra rediscuter ultérieurement de verser ou pas la totalité de la demande. Un courrier sera rédigé pour signaler qu'en 2026, la commune ne s'engage pas à verser de subvention pour 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes pour 2025 :

• <u>Boc'enbulle</u>	<u>en attente</u>
• <u>ADMR</u>	<u>1 890 €</u>
• <u>Futsal</u>	<u>200 €</u>
• <u>Soleine</u>	<u>en attente</u>
• <u>MA'Malice</u>	<u>2 200 € (supplémentaire)</u>

### Affaires sociales

#### Préparation camps d'été 2025

Beatrice Pineau a eu un devis pour un camp du 28/07 au 01/08, via la Fédération Familles Rurales Vendée, dans la «Colonie Bayard», à St Jean de Monts. Le camp s'adresse aux enfants nés en 2014-2015 et 2016.

Pour 5 jours hébergement sous toile /restauration à 175 €/enfant + 3 animateurs pour 55 €.

Il ne propose plus de pack activités.

La commission décide de valider la proposition rapidement pour pouvoir communiquer lors des prochaines vacances et donner la possibilité aux familles de s'inscrire.

La commission souhaite que le tarif soit attractif pour une 1ère année de camp afin de remplir avec 15 enfants.

Selon les quotients familiaux :

- < 600 : 195 €
- 601 à 900 : 205 €
- 901 à 1200 : 215 €
- >1200 : 225 €

L'encadrement est en charge de trouver des animations, en proposant 1 animation payante.

Les animateurs qui seront présents au camp seront : Dorianne, Adèle et Hugo en stage Bafa.

Les enfants apporteraient leur vélo pour permettre des déplacements et limiter les coûts sur place ;

#### Fonctionnement centre cet été

En plus de Hugo Deberles en stage Bafa, il est nécessaire de compléter l'équipe avec 1 personne.

La commission valide la candidature de Zoélie Pineau. Frédéric va la rencontrer.

## Développement et Cadre de Vie

### **Voirie**

#### **Cimetière**

La constatation d'abandon de certaines sépultures (2<sup>e</sup> PV) aura lieu le 24 avril 2025 à 15h. Les courriers aux familles vont être envoyés prochainement.

Les familles souhaitant conserver les concessions actuellement en mauvais état, vont être également contactées pour que des travaux de remise en état soient effectués.

Un rappel va être fait au personnel communal concernant la fermeture permanente du portail du cimetière.

#### **Local des associations**

Le portique devrait arriver prochainement.

La commission propose de valider le devis de l'entreprise Espace Créatic pour l'achat de plots pour un montant de 675.37 € TTC. La commission propose également de valider le devis de l'entreprise Ripaud pour l'achat de fleurs et arbustes pour un montant de 429.57 € TTC.

#### **Etang**

Le trop plein fonctionne bien mais est insuffisant avec les précipitations actuelles. Pascal a ouvert les vannes pour abaisser son niveau.

#### **Compostage communal**

L'agglomération du Choletais propose différents containers destinés aux communes pour favoriser le tri à la source des biodéchets. Les containers proposés vont du simple seau ramassé en porte à porte au container collectif pour l'ensemble d'une commune.

La commission serait favorable à la mise en place d'un conteneur collectif enterré en lieu et place du composteur de la cantine.

Celui-ci ne sera pas installé avant la fin de l'année. Les commerces ne pourront pas les utiliser. La commission propose d'attendre pour prendre une décision.

#### **Pointes des ralentisseurs**

La commission propose de réactiver le projet de petites lumières sur les pointes des ralentisseurs des principales rues de la commune. un devis sera fait chez Nadia.

#### **Achat de copeaux**

Les communes de Somloire et d'Yzernay ont le même fournisseur de copeaux que la commune des Cerqueux. Voir s'il ne serait pas possible de mutualiser les achats pour avoir un coût inférieur.

## **Bâtiments**

### **Salle du Cormier**

- La société LS'INNOV a fait une proposition d'assistance pour le choix d'un nouveau système de chauffage pour la salle. Son devis s'élève à 4 430 € HT. Renseignements pris, le devis concerne uniquement la remise d'un rapport diagnostic et de faisabilité. Il n'y a pas d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La commission propose de valider le devis de La société. Leur étude devra se faire rapidement pour pouvoir ensuite faire un choix de chauffage avant l'hiver prochain. Le Conseil valide la proposition.

- La société STMC a fait un devis pour le changement d'un vitrage sur la porte d'entrée côté bar, d'un montant de 475.29€ HT. La commission propose de valider le devis et souhaite profiter du passage de l'entreprise pour changer un vitrage sur une porte de la cantine (impact de caillou). Le Conseil valide le devis.
- La commission propose de valider le devis de l'entreprise ONILLON en notifiant la main d'oeuvre au temps passé (aide de Teddy) pour le changement du câble HDMI entre le vidéoprojecteur et la scène. Le Conseil valide le devis.

### **Salle de sport**

#### **Travaux**

Les travaux de démolition devraient commencer fin février début mars. L'entreprise BOUCHET TP de Vezins a été retenue pour la démolition pour un montant d'environ 89 000 € HT (désamiantage compris).

Les associations utilisatrices ont été contactées par mail pour le retrait de leur matériel.

Un électricien va intervenir pour débrancher le fil du TGBT de la salle. Un compteur chantier sera installé par les entreprises du chantier. Il est convenu de mettre à disposition une prise pour les besoins des burlesques. Il faut cependant s'assurer de la puissance nécessaire.

Le compteur gaz doit lui aussi être retiré mais les délais sont plus longs.

#### **Déménagement**

Arrêt des activités semaine 5.

Chaque association retire et stocke son matériel.

Un groupe de travail rencontrera Pascal et Teddy à 10 H le jeudi 6 février à l'atelier communal, pour faire le point sur le matériel à démonter et les lieux de stockage possibles.

Une grande partie est déjà démontée. Tout devrait pouvoir être stocké à l'atelier à l'exception des :

- Chaises qui iront salle du Cormier
- Tables : 4 iront salle Saint Jacques, les autres au local des associations pour les burlesques
- Ralentisseurs de portes, éclairages LED et plaques de plafond seront utilisés salle du Cormier
- Le grand frigo ira salle du Cormier après un bon nettoyage
- Planches des bancs et planches diverses iront au local des associations pour être utilisées par les burlesques

La commission propose de stocker l'ensemble du matériel pour le moment. Aucune demande d'achat par des particuliers ne sera acceptée pour le moment. Pour le matériel restant dans la salle, les personnes qui souhaitent les racheter devront s'adresser directement à l'entreprise en charge de la démolition.

Les tribunes partiront à La Plaine le vendredi 14 février.

### Désamiantage bâtiments communaux

La société DI ENVIRONNEMENT qui interviendra pour le désamiantage de la salle de sport pourra également intervenir salle de famille rurale et local des associations. Un rendez-vous est prévu le 24 février. Il a été demandé à la société UZUREAU d'actualiser ses 2 devis en 1 pour le remplacement des 2 toitures.

## Divers

### Illuminations de Noël

L'entreprise de location a repris son matériel.

### Burlesques

La commission n'a rien à organiser de particulier. La mairie se charge des arrêtés, du plan de circulation (Voir avec l'entreprise Bouchet pour des panneaux de déviation), des autorisations d'utilisation des champs privés (fermiers et propriétaires).

La commission propose le stationnement de l'ambulance sur le parking à l'arrière de Soleine. Béatrice Balada demande que les places de parking soient réservées sur ce même parking pour le personnel de la résidence.

### Clés des salles

La commission propose de valider le devis de la société BOSCHAT LAVEIX d'un montant de 2 374,22€ HT pour la formation du personnel et la mise à niveau du logiciel de programmation des clés.

## Agglomération du Choletais

### Mobil'izi

Grâce à l'association l'Eclaircie, les territoires des Mauges et du Choletais proposent une flotte de voitures sans permis et de scooters à destination des personnes à la recherche d'un travail. L'objectif étant de lever le frein de la mobilité dans la quête d'emploi.

## Questions diverses

### Bibliothèque

En remplacement de Géraldine Liska, c'est Ismaël Champion qui a été recruté par Cholet Agglomération pour le territoire composé de La Tessoualle, Les Cerqueux et Yzernay à raison de 28h par mois à compter du 3 mars prochain. Sur la commune des Cerqueux, il sera présent 5.5 h par semaine. La répartition de son temps de travail est la suivante :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	Nb d'heures/ Semaine
Ismaël Champion	LA TESSOUALLE	9h-12h30 (3,50)		9h-12h (2h) 13h30-17h30 (4h)	9h-12h (2h) 13h30-17h30 (4h)	17h30
	YZERNAY		9h-12h (2h) 13h30-15h30 (2h)			5h
	LES CERQUEUX	14h-17h30 (3,50)	15h45-17h45 (2h)			5h30
Nb d'heures/jours		7 heures	7 heures	7 heures	7 heures	28 heures

### Salle de sport

La démolition est imminente. C'est la société Bouchet Francis et Fils qui ont obtenu le marché pour un montant de 89 937,09 € HT. Un courrier a été déposé dans les boîtes aux lettres des riverains pour la présentation du chantier de démolition. Un rendez-vous leur est donné le 26/02/2025 à 16h00 à la salle de sport.

### Personnel communal

Mme Lydia Vivion a prolongé sa disponibilité pour une année supplémentaire, c'est-à-dire jusqu'au 27/04/2026.

### BNP Paribas

Le contrat de cartes bancaires a été dénoncé par la banque à partir du 02/04/2025. D'autres banques vont être démarchées.

### Somloir-Yzernay CP Foot

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu ce jour à l'attention des Maires et Conseillers municipaux des communes des Cerqueux, Somloire, Yzernay et La Plaine. Les membres du bureau dénoncent l'état général des infrastructures et plus précisément des terrains de foot au vu de la météo. Le club demande aux élus de trouver une solution pérenne car à l'heure actuelle, la situation ne leur permet pas de se projeter vers un avenir radieux. Ils relancent le projet d'un éventuel terrain synthétique.

### Rénovation de l'éclairage public du stade

Monsieur le Maire informe que le SIEMML a envoyé l'estimation concernant l'éventuelle rénovation des projecteurs du terrain de foot. Le projet d'élève à 62 062,50 € net après participation du SIEMML.

### Ecoulement d'eau

Un problème d'écoulement des eaux de pluie est remarqué à La Grande Troche. Il sera demandé à Pascal d'aller voir et de faire des photos pour le signaler à Cholet Agglomération.

## Conseil municipal du 20 Mars 2025

Étaient présents : Messieurs et Mesdames POUPARD Joël, GUETTÉ Louis-Marie, POINT Frédéric, LE BRETON Michel, BÂCLE Marie-Josèphe, CILLON Valérie, ROCHAIS Alain, VIVION Jean-Philippe, SIGONNEAU Sébastien, ROUILLARD Claude, THOMAS Jean-Pierre, TESTARD Émilie.

Absents excusés : BALADA Béatrice, THOMAS Céline

Pouvoirs : Mme BALADA Béatrice donne pouvoir à M. LE BRETON Michel ; Mme THOMAS Céline donne pouvoir à Mme CILLON Valérie.

### Finance

#### Approbation du compte financier uniques 2024 - Affectation des résultats

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Des comptes financiers uniques de l'exercice 2024, se dégagent les résultats suivants :

Budget principal - Les résultats sont arrêtés comme suit :

<u>Fontionnement</u>	
Résultat reporté	344 525.37 €
Affectation au 1068	344 525.37 €
Dépenses fonctionnement	948 549.02 €
Recettes fonctionnement	1 326 588.20 €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>378 039.18 €</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>378 039.18 €</b>
<u>Investissement</u>	
Résultat reporté	1 090 528.87 €
Dépenses investissement	155 120.36 €
Recettes investissement	404 667.45 €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>249 547.09 €</b>
<b>Résultat global d'investissement</b>	<b>1 340 075.96 €</b>

Budget Lotissement le Champ Blanc - Les résultats sont arrêtés comme suit :

<u>Fontionnement</u>	
Résultat reporté	7 062.96 €
Affectation au 1068	- €
Dépenses fonctionnement	55 314.64 €
Recettes fonctionnement	50 617.64 €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>- 4 697.00 €</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>2 365.96 €</b>
<u>Investissement</u>	
Résultat reporté	55 314.60 €
Dépenses investissement	25 735.64 €
Recettes investissement	55 314.60 €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>29 578.96 €</b>
<b>Résultat global d'investissement</b>	<b>- 25 735.64 €</b>

Budget Lotissement La Hayère 3 - Les résultats sont arrêtés comme suit :

<u>Fontionnement</u>	
Résultat reporté	0.07 €
Affectation au 1068	- €
Dépenses fonctionnement	- €
Recettes fonctionnement	- €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>- €</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>0.07 €</b>
<u>Investissement</u>	
Résultat reporté	- 3 094.66 €
Dépenses investissement	- €
Recettes investissement	- €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>- €</b>
<b>Résultat global d'investissement</b>	<b>- 3 144.66 €</b>

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le compte financier unique et de procéder à l'affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (le maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le conseil municipal :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 ainsi que l'affectation de résultat de la manière suivante :

#### Budget principal

1068 – Excédent de fonctionnement : ..... 378 039.18 €

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

#### Vote des taux d'imposition 2025

Le maire rappelle que les dispositions de l'article 1636 B du code général des impôts permettent au conseil municipal de fixer chaque année les taux d'imposition.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 40.07 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 34.95 %
- Taxe d'habitation 12.70 %

**Vote des budgets 2025**

Le conseil municipal, après avoir entendu, par Monsieur le Maire, la présentation détaillée des différents budgets pour l'exercice 2025, vote à l'unanimité les budgets suivants :

**Budget communal (20300)**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	1 263 000.00 €	Dépenses	3 683 759.76 €
Recettes	1 263 000.00 €	Recettes	3 683 759.76 €

**Budget lotissement « Le Champ Blanc » (20303)**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	25 736.64 €	Dépenses	25 735.64 €
Recettes	25 736.64 €	Recettes	25 735.64 €

**Budget lotissement « La Hayère 3 » (20302)**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	345 001.07 €	Dépenses	348 144.66 €
Recettes	345 001.07 €	Recettes	348 144.66 €

**Vote subvention Boc'enbulle**

En raison d'un manque d'éléments pour pouvoir en décider, la subvention à l'association Boc'enbulle avait été mise en attente. Monsieur le Maire fait part des données qu'il a reçues au Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote la subvention de 3 000 € pour 2025.

**Affaires sociales**

**PEDT plan mercredis** : Monsieur Point informe le Conseil Municipal que le PEDT plan mercredis arrive à son terme. Un nouveau projet va devoir être proposé pour la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, un COPIL va être constitué avec des partenaires locaux (école, bibliothèque, club photo...). Une réunion a lieu le 27/03 prochain à 19h à la mairie.

**CAMP été 2025** - un camp pour les enfants nés en 2014-2015 et 2016 est proposé du 28/07 au 01/08 prochain. A ce jour, aucune inscription n'a eu lieu. Il est rappelé que la commune a conventionné avec VACAF pour que les familles puissent profiter des aides proposées par l'Etat. Une réunion d'information sera proposée aux familles pour présenter les activités prévues avec les enfants.

**Spectacle du 28/03** – M. Point rappelle aux membres du Conseil Municipal le spectacle du 28 mars prochain.

**Développement et Cadre de Vie**  
**Voirie****Pointes des ralentisseurs**

La commission propose de réactiver le projet de petites lumières sur les pointes des ralentisseurs des principales rues de la commune, le devis est bien reçu, fera partie d'une prochaine réunion.

**Bâtiments****Local dit familles rurales et local assos**

- La commission propose de valider le devis de La société Uzureau d'un montant de 16 844.82 € H.T. pour la réfection des toitures
- La commission propose de valider les devis de la société DI Environnement pour le désamiantage d'un montant respectif de 16 000 € H.T. pour local assos et de 8 870.77 € H.T. pour local familles rurales

**Déco Noël**

Le groupe de travail a rencontré la société prestataire et attend les devis, thématique rouge et blanc et simplification des motifs (réduction)

**Maison de l'enfance**

Des devis sont demandés pour la pose d'une cabine de douche en lieu et place d'un WC.

**Cholet Agglomération**

**Cholet Agglo Tour** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la course Cholet Agglo Tour qui a lieu dimanche 23/03.

**Contrôle branchement EP et EU** : il reste encore quelques maisons qui n'ont pas été contrôlées.

**Questions diverses**

**Feu d'artifice** : Monsieur Menard de l'association AMPJC va se déplacer pour revoir le site où sera tiré le feu d'artifice.

**Salle de Sport :**

- une commission de sécurité et d'accessibilité a eu lieu suite au dépôt du permis de construire de la nouvelle salle de sport – la commission a émis un avis favorable.
- le compteur gaz sera déposé le 01/04/2025
- une réunion de travaux a eu lieu le 26/03/2025 à 14h30
- un bornage contradictoire avec les riverains est prévu le mardi 25/03/2025 à 9h00

**Fermeture du cuivre** : une réunion concernant la fermeture du cuivre a lieu à la mairie des Cerqueux le 31/03/2025 à 16h00

# Actualités

## Environnement

### Agent de prévention des Biodéchets au Service de Gestion des Déchets :

“Bravo aux agents du restaurant scolaire et du service technique, ensemble ils ont contribué à valoriser 312 kg de déchets alimentaires en compost.”



## Changement des jours de collecte

**A partir du 30/06/2025**, vos jours de collecte changent.

Ces modifications vont permettre d'équilibrer les tournées et d'optimiser les kilomètres parcourus.

- **Collecte des ordures ménagères résiduelles (Bac Marron)**
  - **Jeudi matin des semaines paires.**
- **Collecte des emballages ménagers (Bac Jaune)**
  - **Mercredi matin des semaines impaires.**



## Limiter la prolifération du frelon asiatique

### Soyons tous vigilants afin de détruire le plus tôt possible les petits nids et éviter la prolifération du frelon asiatique :

Aux premières douceurs de mi-février à avril, c'est la période idéale pour détruire les nids de frelons asiatiques. Cet hyménoptère, arrivé en Maine-et-Loire en 2009, est en effet classé dans la liste des dangers sanitaires de 2e catégorie pour l'abeille domestique. Le frelon asiatique ne présente pas d'agressivité envers l'humain. Il peut s'en prendre à vous seulement si vous vous approchez trop près de son nid et s'il se sent menacé. Un nid situé à plus de 15 mètres de hauteur ne présente pas de danger immédiat.

Facile à identifier

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître par sa couleur très foncée et ses pattes jaunes. Ils apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid. Il est aussi plus petit que le frelon européen, 3 cm en moyenne.

Lorsque les températures excèdent 13°C, les femelles fondatrices sortent d'hibernation et commencent à fonder une nouvelle colonie. A cette période, les nids de la taille d'une balle de golf dits "nids primaires" sont plus fragiles. C'est donc le moment idéal pour les neutraliser avant la naissance des futures reines. Vous pouvez procéder vous-même à sa destruction (de préférence le matin de bonne heure ou le soir) en prenant des précautions. L'objectif étant de détruire le nid avec la reine à l'intérieur. Les nids découverts sur le domaine public et présentant un danger avéré sont à signaler à la mairie.

La destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la commune (délibération 150108-08)

BOB BOURDON	JORDAN POUDRAY
6, Rue Nationale Concourson sur Layon 49700 Doué en Anjou	Le pied de la Bauge 49340 Chanteloup les Bois
Tél. 06.36.93.83.21	Tél. 06.37.22.44.91

# Liste des Associations



**Association  
Badminton Cerqueux**

Nicolas MUZET

06.51.41.69.41  
nicomuz76@gmail.com



**ADMR Maucernay**

Odile COUSSEAU

02.41.55.91.36  
maucernay@asso.fede49.admr.org



**Cerquoise Amicale  
Vélo**

Cédric GUETTÉ

06.82.87.39.35  
guettesonia@yahoo.fr



**Comité des Fêtes**

Hugo BODY

07.89.56.13.03  
hugo.body@icloud.com



**Centre de  
Loisirs et d'Animation  
Cerquois**

Henri CILLON

09.62.16.62.86  
cillon.hv@orange.fr



**Comité  
de Jumelage  
Franco-Portugais**

Annie RABIER

02.41.55.91.62  
annie.rabier@wanadoo.fr



**Cerqueux Somloire  
Saint Paul Basket**

Linda CHOUTEAU

06.10.21.56.96  
linda.cssp@gmail.com



**Familiales  
rurales**  
Vieilles Maisons !  
Association  
Les Cerqueux

Marie-Claude POUPARD

02.41.55.98.00  
jmc.poupard@orange.fr

**Futsal**

Ludovic DA SILVA

06.33.08.50.16  
dasilvaludo@orange.fr



**LA GAULE CERQUOISE**

Nicolas GOURDIN

07.71.94.66.32  
association.lagaulecerquoise49@gmail.com



**La Préservatrice**

Pierre SIMONNEAU

06.36.86.59.33  
simono.p@wanadoo.fr



**Club de la  
Retraite Heureuse**

Edith SIMONNEAU

02.41.30.40.87



**Maison  
d'Assistants  
Maternelles**

Lise BORET  
Nathalie LE BRETON

06.24.03.42.61  
mam.lescerqueux49@gmail.com



**A.P.E.L**

Julie RIO-A.P.E.L

06.99.72.56.07  
apel@lescerqueux-notredame.fr

Romain RAVARD-OGEC

06.67.75.87.73  
presidence.ogec@lescerqueux-notredame.fr



**Photo Club Cerquois**

Pascal JOUTEAU

07.87.96.31.64  
photo.club.cerquois01@gmail.com



**soleine**

Béatrice BALADA

02.41.55.45.87  
residencesoleine@orange.fr



**Somloire Yzermay  
CP Foot**

Timothé BARBEAU

06.21.29.70.67  
timothebarbeau@gmail.com

Rémy COURTOIS

06.83.14.94.88  
courtois.remy96@gmail.com



**Union des  
Anciens Combattants**

Jacky HUN

02.41.55.35.84  
jackyhun@orange.fr

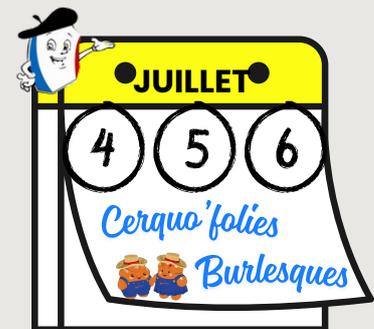
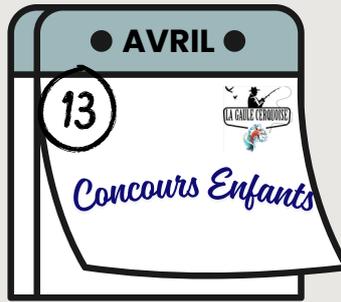


**Union des  
Associations Cerquoises**

Jean-Noël  
BERTHONNEAU

06.13.28.91.91  
uaclescerqueux@gmail.com

# Calendrier des Manifestations



# BURLESQUES

Bar et restauration sur place  
Animations de rue

Feu d'artifice & fête foraine  
Entrée gratuite



**4, 5 & 6 juillet 2025**  
**Les Cerqueux**

## Samedi & Dimanche

Festival des communes de France  
aux noms burlesques et chantants

**GRAND MARCHÉ DES  
TERROIRS**

## Concerts

**Orchestre Interval**  
**Joyeux Bordel**  
**Mano - Faux Rêveurs**  
Couak'Onjoue - Delphine Chupin



# Les Cerquo'folies Burlesques se préparent

Nous vous l'avons déjà annoncé, le 21e festival des communes aux noms burlesques et chantants aura lieu aux Cerqueux le premier week-end de juillet : ce seront les Cerquo'folies burlesques.

Depuis plusieurs mois une équipe composée de près de cent personnes, réparties dans 10 commissions, travaille d'arrache-pied pour concocter un programme qui, nous l'espérons, restera inoubliable.

## L'hébergement

Nous allons accueillir des représentants de nombreuses délégations venant de toute la France. Il faudra héberger ces personnes soit dans des gîtes, hôtels et campings des environs, soit sur des emplacements pour les camping-cars et les toiles de tente ou encore chez l'habitant.

Les propositions d'hébergements chez l'habitant sont actuellement insuffisantes. Nous devons pouvoir héberger jusqu'à 180 personnes. Or, actuellement, nous n'en sommes qu'à 80.

## Peut-être vous posez-vous certaines questions :

- Faut-il fournir les draps ?
- Ça me gêne car je n'ai qu'une salle d'eau et qu'un WC.
- Si je suis bénévole à la fête, je vais devoir laisser ma maison à des inconnus
- Faut-il fournir le petit-déjeuner ?

Ne soyez-pas inquiets. Les personnes qui font le choix de l'hébergement chez l'habitant sont habituées. Pour la plupart, elles viennent, comme nous de petites communes, elles ne cherchent pas le grand luxe mais la convivialité. L'accueil est une affaire de confiance. Pour les draps, en principe c'est à la personne qui héberge de les fournir mais cela peut aussi être un arrangement entre l'hébergeant et l'hébergé. En ce qui concerne le petit déjeuner, il y aura uniquement le samedi matin si les personnes arrivent le vendredi soir ou le lundi matin si les personnes restent le dimanche soir. Le petit-déjeuner du dimanche est inclus dans les forfaits.

Si vous vous décidez à héberger des personnes, contactez au plus vite Majo Bâcle au Tél. 06.35.55.13.93.

## Bénévolat

Lors de la réunion publique du 22 novembre 2024 et dans le journal municipal du mois de décembre nous avons lancé un appel au bénévolat. Nous avons besoin d'un grand nombre de personnes pour les préparatifs : aller chercher le matériel, installer le chapiteau, les parkings, la décoration, etc.

Mais également pendant la fête pour le service à la buvette, la restauration, le nettoyage, la gestion des parkings. Enfin, après la fête, il faudra démonter l'ensemble des installations, rendre le matériel emprunté et nettoyer le site.

Fin janvier, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une fiche d'inscription. Si vous ne l'avez pas encore rendue, merci de le faire au plus vite soit chez Jean-Noël Berthonneau (1, rue des chênes), soit chez Laurence Vivion (27, allée des acacias), soit par mail : [uaclescercqueux@gmail.com](mailto:uaclescercqueux@gmail.com). Des fiches d'inscription sont à votre disposition à la Mairie, à la P'tite Marmite et à la supérette.

## Programme

Le programme des festivités est arrêté. Vous pouvez d'ores-et-déjà le retrouver sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram sous le nom de « Cerquo'folies burlesques ».

## Repas

Bien sûr, durant le week-end, il y aura des possibilités de se restaurer sur place.

- Vendredi soir : plateau-repas avec cochon à la broche – 12 € adulte et 8 € enfant (-12 ans)
- Dimanche soir : repas froid – 12 € adulte et 8 € enfant (-12 ans)

Les réservations du vendredi et du dimanche soir seront possibles à partir du 15 mai et jusqu'au 21 juin soit chez-Marie-Claude Poupard (5, rue des Chênes – Tél. : 06.14.44.61.35) ou chez Patrick Baudon (4, rue des Chênes. Tél. 07.78.39.55.53).

- Samedi soir : un grand repas avec une valorisation des produits de notre région sera servi sous le chapiteau. L'accès à ce repas sera en fonction des places disponibles. Le prix est de 35 €.

Les réservations pour le samedi soir seront possibles à partir du 15 mai et jusqu'au 21 juin chez-Marie-Claude Poupard (5, rue des Chênes – Tél. : 06.14.44.61.35)

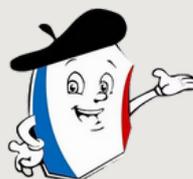
- Tous les tickets devront être récupérés et réglés avant le 21 juin soit en espèces ou par chèque bancaire.

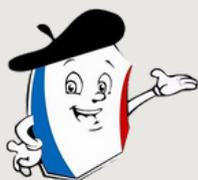
## Réunion d'information

Une réunion d'information destinée aux bénévoles est prévue le vendredi 13 juin 2025 à 20h00 à la Salle du Cormier.

## Réseaux sociaux

Vous pouvez également retrouver les informations sur Facebook et Instagram, il suffit de chercher « Cerquo'folies Burlesques ». N'hésitez pas à partager les publications.





## Le menu du samedi soir

Le menu est à 35€ le samedi soir, sous le chapiteau.  
Selon les places disponibles.



*Menu*  
35€

*(selon les places disponibles)*

### **Apéritif**

Kir

Brochette tessouallais saucisson  
2 gougère au curé nantais



### **Entrée**

Assiette de tapas angevines : Fouée au chèvre/rillette de sandre/rillauds



### **Plat**

Cul de veau braisé, crème de morilles  
Grenailles de Noirmoutier/Galipettes



### **Dessert**

Mini Mauléonnais  
Crêmet d'Anjou aux fraises  
Macaron



## Union des Associations Cerquoises

*Samedi 15 mars, une cinquantaine de personnes sont venues en délégation assister à la réunion d'information de ce grand week-end du 4, 5 et 6 juillet, où le programme et l'organisation du WE ont été dévoilés.*

*Étaient présentes par exemple, les communes de Marans, Vatan, Folles, Bouzillé, Simplé, Arnac-la-Poste, Corps Nuds, Plumaudan ...*



## Comité de Jumelage Franco-Portugais



Le C.J.F.P. organise la **Rando du Poulet à la Portugaise**  
**le Dimanche 4 Mai 2025** :

4 circuits pédestres seront proposées : 7, 9, 13 et 18 km.

Inscription de 8h à 10h à la salle du Cormier : **Apportez couverts et timbale.**

Tarif : 7€ pour les adultes ; 4€ pour les enfants - de 10 ans.

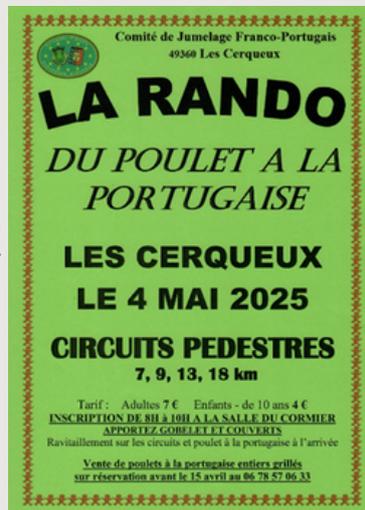
Café et brioche au départ (consigne de 1€ pour les gobelets réutilisables)

A l'arrivée, le repas avec le poulet à la portugaise cuit sur place par une vingtaine de bénévoles.

Si vous désirez acheter des **poulets entiers** grillés le 4 mai ; vous devez **obligatoirement les réserver avant le 15 avril au 06.78.57.06.33.**

Merci !

Le C.J.F.P. recevra un groupe de dix personnes du 21 au 25 août 2025.



## Photo Club Cerquois

Depuis sa création, le Photo Club ne cesse de croître. En 2024, le Photo Club comptait 11 adhérents. A ce jour, ce nombre est passé de 11 à 15 adhérents.

L'activité du Photo Club ne cesse de se développer. Nous avons exposé dans la salle des fêtes de Maulévrier du 15 au 26 Mars, puis également à la maison de retraite de Maulévrier.

- Le 05 Avril, le Photo Club a réalisé sa première formation ouverte à tous public "**sur les bases de la photographie**".
- Le 12 Avril, le Photo Club renouvellera sa participation à "**l'élection ambassadrice du Pays de la Loire**" à Angles-en-Vallée.
- Le 13 Avril, le Photo Club exposera à la mairie de Toutlemonde.
- le 14 Juin, le Photo Club sera présent au "**défilé de mode de l'association Handitou**" à la salle des fêtes du Puy-Saint-Bonnet et également à Jard-sur-Mer pour "**le Jard Run Color**".
- et bien d'autres événements à venir.

Nous avons une exposition permanente au restaurant "**MIDI 30**" à Mauléon.

Au-delà de ses expositions, le Photo Club sera présent aux Cerquo'folies.

Le Photo Club se réunit deux jeudis par mois à 20h à la salle Saint-Jacques et un samedi par mois à 10h au Local Familles Rurales.

*Le monde de la photographie t'intéresse, tu as envie d'accroître tes connaissances ou bien l'envie de découvrir l'univers merveilleux de la photographie. Envie de rejoindre une équipe de passionné et un déjanté. N'hésite pas à venir nous rencontrer lors de nos expositions ou à nous contacter, nous t'accueillerons à bras ouverts.*

Pour nous joindre : **[photo.club.cerquois.01@gmail.com](mailto:photo.club.cerquois.01@gmail.com)**



Hubert MURIER; Jérôme ROTUREAU; Bruno EPAIN; Pascal JOUTEAU; Julien DEVARAYEN; Nathalie LE BRETON

# École Notre Dame de la Pierre Bleue

L'année scolaire 2024-2025 a commencé avec de nouvelles têtes à l'école Notre Dame de la Pierre Bleue !

Tout d'abord, Caroline NEAU ayant décidée de s'orienter vers l'enseignement spécialisé, Bernadette FRADET a pris la direction de l'établissement depuis septembre. Ameline DORGERE, professeur stagiaire, a été nommée pour assurer la classe de maternelle. Béatrice, ASEM, a été rejointe par Sonia GUETTÉ. De plus, Pauline, enseignante de CP-CE1 a changé d'école après, comme Caroline, plus de 10 ans de fonction aux Cerqueux. Sa classe est assurée par Bernadette FRADET et Emeline HERISSET (les jeudis, jour de décharge de direction). Du fait de l'absence de Marie-Laure, les élèves de CE2-CM1 ont fait la connaissance de Emma JOUNY. Estelle CHOTARD, enseignante de la classe de CM1-CM2 et Céline BAROU, enseignante spécialisée, sont restées et aide l'équipe à garder le cap ! Emeline HERISSET y assure également les cours les mardis en CM1-CM2.

Aux vacances de Noël, Béatrice est partie pour ses très longues vacances (belle retraite à elle), elle a été remplacée par une autre Béatrice !

Mathéo, intervenant en EPS, a été remplacé par Mathis.

Beaucoup de changements cette année qui n'empêcheront pas de vivre les temps forts habituels : la fête de la rentrée, la fête de Noël, les célébrations, la fête du 100<sup>e</sup> jour de classe, les forums, le marché de printemps, les visites aux aînées à Soleine; et bénéficier des mêmes activités de la communauté de communes : la natation, le patinage sur glace, le golf, la prévention routière, le voyage lecture (en collaboration avec la bibliothèque de la commune).

Les présidences des bureaux OGEC et APEL ont également changé : M. RAVARD pour l'OGEC et Mme RIO pour l'APEL. Merci à eux et aux membres pour leur engagement.

L'école compte cette année 94 élèves pour 4 classes : PS-MS-GS, CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2. Les inscriptions pour la prochaine rentrée ont commencé. Tout enfant né en 2022 peut être inscrit en Petite section de maternelle. Des inscriptions en Toute Petite Section seront possibles sous certaines conditions. Pour tout renseignement, merci d'envoyer un mail à [lescerqueux.ndpierrebleue@ec49.fr](mailto:lescerqueux.ndpierrebleue@ec49.fr) ou téléphoner au 02.41.55.98.74.

**La Direction, Bernadette FRADET**



## Séjour été 2025

Cet été, l'accueil de loisirs "Graine de Malice" - Les Cerqueux - propose aux enfants nés en 2014-2015-2016, un séjour de 5 jours/4 nuits à Saint-Jean-de-Monts (85) avec la colonie Bayard.

### Voici les tarifs par Quotient Familial :

- <600 : 195 €
- 601 à 900 : 205 €
- 901 à 1200 : 215 €
- > 1200 : 225 €

Hébergement et restauration tout compris !

Prévoir son propre vélo !

La commune a signé une convention avec VACAF permettant aux enfants nés en 2014 d'utiliser leur aide "PassColo" pour notre séjour. Cette aide de l'État s'adresse aux enfants âgés de 11 ans en 2025 et dont la famille a un quotient familial inférieur ou égal à 1 500 €.

### Voici les différentes aides en fonction du Quotient Familial :

- <200 : 350 €
- 701 à 700 : 300 €
- 701 à 1 200 : 250 €
- 1 201 à 1 500 : 200 €
- > 1 500 : 0 €

La commune a également signé une convention avec VACAF pour l'Aide aux Vacances Enfants (AVE). Les familles éligibles sont informées par leur CAF en début d'année.

### Voici les aides en fonction du Quotient Familial et des tarifs du séjour :

- <450 : 156 €
- 401 à 600 : 117 €
- 601 à 700 : 123 €
- 701 à 850 : 120.50 €

**Votre enfant est né en 2014-2015-2016 et souhaite participer au séjour ? N'attendez plus et réservez votre place avant le 1er Mai 2025 !!**

**Pour plus d'informations, contacter nous au 02.41.55.90.12 ou directement au secrétariat de la mairie des Cerqueux.**

**SEJOUR 2025**

**ÉTÉ**

**Du 28/07 au 01/08/2025**

Structure sous toile ou en dur  
"Colonie Bayard"

**A Saint-Jean-de-Monts (85)**

**A Partir de 195 €\*  
\*En fonction du quotient familial**

**Hébergement et restauration tout compris !**

Prévoir son propre vélo !  
Réservé aux jeunes nés en  
**2014-2015-2016**

**Tarifs et Infos**  
Par téléphone au 02.41.55.90.12

**Inscriptions du 12/02 au 03/04/2025**

LIMITÉ 15 PLACES

Sorties Baignade Café-Volant  
Fresbee Balades à vélo  
Activités Beach-Volley Sorbets  
Concours de château de sable

Maison de l'enfance Graine de Malice

ALLOCAIONS FAMILIALES  
Caf de Maine-et-Loire  
caf.fr



Le réseau connecté  
des bibliothèques  
du Choletais

e-changes

SPECTACLE

# LIVROMATIK:

## LA LAVERIE DES HÉROS DES LIVRES



LES CERQUEUX  
BIBLIOTHÈQUE DES CERQUEUX

Par la Compagnie Mano&Co

Vendredi 11 avril 2025 - 10h30

Public familial à partir de 3 ans / Durée : 45 minutes  
Renseignements et inscriptions :  
sur [e-changes.cholet.fr](http://e-changes.cholet.fr) ou 02 72 77 22 67  
ou auprès de la bibliothèque  
Gratuit, sur inscription

CHOlet  
agglomération



concours de Pêche enfants -de 14 ans le :

## Dimanche 13 Avril 2025

( de 9h00 à 12h00 )

TARIF :

5 € L' inscription.  
Réservation et  
inscription sur :



<https://www.payasso.fr/la-gaule-cerquoise/concours-de-peche-enfants>

Le but du jeu, est de prendre  
un max de poissons  
et tu sera le grand gagnant  
du concours.

Podium : **2 1 3**

1 kdo offert a chaque participant.

Règlement :

- Obligation d'être accompagné d'un parent ou d'une personne responsable majeure.
- Droit à une seule canne à pêche, lancé interdit.
- Interdiction d'appâter.
- Doit respecter ses voisins et l'environnement.
- Le poisson est un être vivant, il doit être respecté. Il doit être gardé dans une bouchère, un filet dans l'eau ou un seau avec de l'eau, et sera remis à l'eau avec soin et délicatesse après comptage.
- L'association décline toute responsabilité en cas de problème quelconque et/ou d'accident survenu lors de cette manifestation.



# Broyage de vos branchages

Du 7 MARS  
au 18 AVRIL 2025

GRATUIT

NOUVEAUTÉ ! Broyage en déchèterie\*

MARS

~~Vendredi 07 9h30 - 12h / 13h30 - 16h30 | SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET | Déchèterie de l'Éclaircie 016~~

~~Vendredi 14 09h30 - 12h / 13h30 - 16h30 | LA-TESSOUBALLE | Déchèterie du Pont de la Grand~~

~~Vendredi 21 12h30 - 16h30 | VETZINS | Parking Restaurant Scolaire - Rue du Parc~~

~~Vendredi 28 13h30 - 16h30 | YZERMAY | Parking du Stade - Route de Gombière~~

AVRIL

Vendredi 4 13h30 - 16h30 | TRÉMENTINES | CTM - 2 rue du Général De Gaulle

Samedi 5 9h - 12h / 13h - 16h | CHOLET | Cholet Cormier - Centre Technique des Déchets  
8 rue Gustave Fouillaron

Vendredi 11 13h30 - 16h30 | NUAILLÉ | Ancienne déchèterie - Rue de la caille

Samedi 12 9h - 12h / 13h - 16h | CHOLET | Parking Parc des Prairies - 3 bd du Pont de Pierre

Vendredi 18 13h30 - 16h30 | MAULÉVRIER | Parking du Stade de foot - 53 rue Jeanne d'Arc

> Venez broyer vos végétaux  
et repartez avec du broyat

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements :

• sur [cholet.fr](http://cholet.fr)

• ou ☎ N° Vert 0 800 97 49 49

APPEL GRATUIT



CHOlet  
agglomération



Journée Pêche à la truite le :



## Samedi 17 Mai 2025

( de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 )

TARIF :

1/2 Journée : 15 € (matinée ou après-midi)

Journée : 20 €.

Paiement sur place  
ou sur réservation



<https://www.payasso.fr/la-gaule-cerquoise/peche-a-la-truite>

250 Kg de Truites  
de 250g à 420g

+ 1 Truite trophée à pêcher.

( Limité à une pêche de 30 truites par pêcheur )

Tombola :

Deviner le poids d'une Truite trophée

RESTAURATION SUR PLACE



Beignets, Merguez, Frites,  
En sandwichs ou barquettes.  
...Buvette...



1 café et brioche  
offerts !!!  
à l'arrivée le matin.



